



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE MOREY
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 13 FEVRIER 2023

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil :	11
- en exercice :	07
- Présents :	06
- Pris part à la délibération :	06

L'an deux mil vingt-trois, le treize février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Abdoukader ATTEYE, maire de la commune.

Date de la Convocation : 06/02/2023

Date d'affichage : 06/02/2023

Présents : M. Abdoukader ATTEYE, M. Bernard BALMONT, M. Paul BERNARD, M. Quentin DROMARD, Mme Eliane GUILLOT, M. Jean-Jacques GUINOT.

Secrétaire de séance :

M Bernard BALMONT

Excusé : M. Frédéric BAUDIN.

Désignation du Secrétaire de séance :

M Bernard BALMONT

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 06 pour, 0 contre, 0 abstention

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16/01/2023

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 06 pour, 0 contre, 1 abstention

Ajout à l'ordre du jour

- Ajout point 7 : Adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 06 pour, 0 contre, 0 abstention

I / Annulation de la demande de subvention pour la réfection de la toiture nef côté route de l'église au titre de l'Appel à Projets Territoires 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte** l'annulation de cette demande de subvention.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : **06 pour, 0 contre, 0 abstention**

II / Demande de subvention pour la réfection de la toiture, nef côté route de l'église, au titre de Conseils et accompagnement culturels de Département au service des territoires 2023

La subvention demandée au Conseil Départemental serait à hauteur de 50% du coût total des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- - **Autorise** M. le Maire à demander la subvention à ces deux administrations,
- - **Établit** un plan de financement,
- - **Requiert** l'autorisation de commencer les travaux,
- - **Dit** que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2023 à la section d'investissement.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : **06 pour, 0 contre, 0 abstention**

III / Demande de subvention pour la restructuration du cimetière au titre de Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023

La subvention sollicitée s'élèverait à 25% du devis de la société ELABOR. **Après** en avoir délibéré, le Conseil Municipal **adopte** cette demande de subvention.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : **06 pour, 0 contre, 0 abstention**

IV / Participation financière exceptionnelle suite au décès d'un membre d'une famille de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** d'allouer un don de 1 000 € (mille euros) à la famille endeuillée. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2023 à la section de fonctionnement article 658822.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : **06 pour, 0 contre, 0 abstention**

V / Élections municipales complémentaires : dates arrêtées par la Sous-Préfecture d'Autun

Les élections municipales auront lieu les 26 mars et 2 avril 2023.

Les dépôts des dossiers des candidats doivent être faits les 7, 8 et 9 mars.

Tableau des permanences en mairie les 26 mars et 2 avril, jours des élections

8 h – 12 h	12 h – 15 h	15 h – 18 h
Jean Jacques. GUINOT	Quentin. DROMARD	Frédéric BAUDIN
Paul BERNARD	Bernard BALMONT	Eliane GUILLOT
Kader ATTEYE	Kader ATTEYE	Kader ATTEYE

VI / Délégation du Conseil Municipal au Maire

Sans objet

VII / Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** de ne pas adhérer à la Fondation du Patrimoine.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 06 pour, 0 contre, 0 abstention

Questions diverses

- Repas des aînés aura lieu cette année encore à la Salle des fêtes de Morey ; la date sera communiquée ultérieurement.
- Les Mots Rayonnants proposent une fête avec repas antillais début juin ; la date doit être vérifiée avec la secrétaire de mairie car le maire est d'accord pour prêter la salle des fêtes afin de réunir le maximum de morétois. Une information sera transmise sur toute la commune.
- La Compagnie Bergamote doit envoyer la facture du spectacle pour enfants « la Moufle » (50% du montant pour Les Mots Rayonnants et 50% à la mairie.
- Avancée des travaux :
 - Les travaux sur Fangey débutent le 14 février,
 - La haie du cimetière a été taillée,
 - La campagne du fauchage raisonné dite "dégagement de visibilité" a débuté le 06 février 2023 et se prolongera jusqu'au 31 mars 2023, elle sera suivi 1ère quinzaine de juin du "fauchage estival" et mi-septembre du "fauchage automnal".Pour rappel le fauchage raisonné a pour objectif de maintenir en priorité la sécurité et la viabilité des infrastructures routières tout en répondant aux enjeux environnementaux et économiques.

Séance levée à 21 h

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 20 mars 2023 à 19h